HONORAIRES – TRANSACTION

De 0€ à 100.000 €	honoraires forfaitaires de 7.000€
De 100.000 € à 1.000.000€	6%
Au-delà de 1.000.000€	5%
Terrain	10%
Stationnement et Parking Forfait	4.000€

HONORAIRES – LOCATION APPARTEMENT & MAISON

À la charge du locataire :

1. **Visites, la constitution du dossier et la rédaction du bail fixés à un montant de 10.00€TTC/m² de surface habitable.**
2. **Réalisation de l'état des lieux fixés à un montant de 3.00€/m² de surface habitable.**

À la charge du Bailleur :

1. **Visites, la constitution du dossier et la rédaction du bail fixés à un montant de 10.00€TTC/m² de surface habitable.**
2. **Réalisation de l'état des lieux fixés à un montant de 3.00€/m² de surface habitable.**

HONORAIRES – LOCATION GARAGE & PARKING

Visites, la constitution du dossier et la rédaction du bail fixés à un montant de 150€TTC à la charge du bailleur et 150€TTC et 150€TTC à la charge du locataire.

LOCATION SAISONNIERE

25% sur les sommes encaissées.